



www.jeunes-agriculteurs.fr



[@JeunesAgri](https://twitter.com/JeunesAgri)



[Jeunes Agriculteurs Syndicat](#)

Paris, le 02 octobre 2019

Aides à l'installation : pour une cohérence nationale !

Alors que le Premier Ministre a annoncé une nouvelle répartition de la gestion des aides du 2nd pilier de la PAC entre l'Etat et les Régions, Jeunes Agriculteurs (JA) alerte sur le danger d'une régionalisation, sans cohérence nationale, des aides à l'installation, qui risquerait de rompre l'équité entre les territoires.

Le 1^{er} octobre, lors du congrès des Régions de France, le premier ministre Edouard Philippe a annoncé que l'Etat gèrerait l'ensemble des aides surfaciques du second pilier de la PAC et que les Régions auraient la responsabilité des aides non surfaciques, ce qui inclut les aides à l'installation.

Si nous partageons la volonté de simplifier, de réduire les délais de paiement, nous sommes inquiets des déséquilibres entre régions et des distorsions entre agriculteurs que cette nouvelle répartition pourrait engendrer quant à l'accompagnement des projets d'installation.

Sans vouloir nous poser en arbitre entre Etat et Régions, nous demandons un cadre national fort pour assurer une cohérence des aides de manière équitable, permettant un accompagnement personnalisé à chaque porteur de projet.

Ce sont des exploitations viables, vivables et transmissibles, présentes sur tout le territoire, qui contribueront au dynamisme de la ruralité dans son ensemble et à un maintien de la diversité des productions qui font l'excellence alimentaire française.

« Le Premier ministre vient d'annoncer 173 mesures en faveur de la ruralité. Mais avec cette proposition, il risque de mettre en difficulté le renouvellement des générations sur les territoires, pourtant indispensable à leur dynamisme. » selon Loïc Quellec, vice-président de Jeunes Agriculteurs.

Contact Presse

Thomas DEBRIX | 01.42.65.86.16 | 06.68.66.15.83 | tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr

Fondé en 1957, **Jeunes Agriculteurs** est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.